

# Les consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Cinquième année. — N° 99

Prix du numéro 10 centimes

Mercredi 9 Décembre 1891.

Bureaux: Rue Neuve, 19



## ABONNEMENTS

Un an : Six mois :  
 Suisse . . . 6 fr. 3 fr.  
 Union postale . 12 » 6 »  
 On s'abonne à tous les bureaux de poste

Paraissant le mercredi et le samedi, à Bienne

## ANNONCES

Provenant de la Suisse . . 20 ct. la ligne  
 » de l'étranger . . 25 » »  
 Minimum d'une annonce 50 centimes  
 Les annonces se paient d'avance

Organe de la Société intercantonale des industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats industriels.

### Votation fédérale du 6 décembre 1891

#### Achat d'actions du Central

Cantons	Oui	Non
Zurich . . . . .	13,905	49,936
Berne . . . . .	37,416	24,776
Lucerne . . . . .	4,864	13,414
Uri . . . . .	294	2,997
Schwytz . . . . .	516	5,317
Obwald . . . . .	94	1,685
Nidwald . . . . .	121	1,385
Glaris . . . . .	1,082	3,925
Zoug . . . . .	412	1,957
Fribourg . . . . .	3,582	18,024
Soleure . . . . .	5,615	4,419
Bâle-Ville . . . . .	5,545	2,332
Bâle-Campagne . . . . .	4,430	2,532
Schaffouse . . . . .	590	6,444
Appenzell (Rh.-Ext.) . . . . .	4,280	4,866
Appenzell (Rh.-Int.) . . . . .	307	2,333
Saint-Gall . . . . .	12,085	27,235
Grisons . . . . .	4,638	9,707
Argovie . . . . .	12,591	20,943
Thurgovie . . . . .	8,226	8,426
Tessin . . . . .	2,529	5,571
Vaud . . . . .	1,532	37,940
Valais . . . . .	564	12,678
Neuchâtel . . . . .	2,183	6,464
Genève . . . . .	1,976	6,060
Total . . . . .	129,557	281,366

Majorité pour le rejet : 151,809.

Nous donnons quelques extraits des appréciations de quelques journaux.

#### Le Genevois :

Les commentaires sont inutiles ; tout a été dit avant le scrutin. C'est le triomphe des « petits côtés », la victoire des intérêts, des préventions, des égoïsmes et de l'ignorance sur les principes.....

Les ouvriers ont voté en grande partie avec les financiers adversaires du rachat, avec l'Eidgenössischer Verein, la société conservatrice pure, avec les ultramontains. Nous avons le sentiment très net qu'ils se sont absolument fourvoyés et qu'ils le regretteront bientôt.....

Mais il y a de ces courants d'aveuglement dans les démocraties. Un mot, une impression, le cri de guerre aux Juifs, l'idée qu'on va donner trop d'argent triomphant des meilleurs arguments.....

Ne nous laissons pas décourager ; le principe de la nationalisation est trop juste, l'intérêt national trop évident. Les grands progrès se mûrissent par les échecs ; c'est une campagne à refaire.

#### Le Journal de Genève :

« Le peuple suisse a rejeté hier à une majorité écrasante non pas du tout la nationalisation de nos chemins de fer ni leur rachat par l'Etat suisse, mais le malencontreux projet élaboré par le département fédéral que cela concerne, projet auquel il s'était entêté malgré tous les avertissements, et qui, sous prétexte d'empêcher l'agiotage, livre depuis deux ans les actions de nos lignes, passées en des mains étrangères, aux spéculations de la bourse. Nous espérons que ce vote populaire va mettre fin une bonne fois aux illusions de ce chef du département et lui faire comprendre qu'il existe d'autres moyens que l'achat des actions en bourse ou des mains d'un syndicat pour mettre la Confédération en possession du réseau suisse, comme elle le désire pour des raisons politiques et stratégiques. Le système du rachat par annuités qui a l'avantage d'être équitable, de ne pas favoriser la spéculation et de ménager le crédit jusqu'ici irréprochable de la Confédération, apparaît comme un moyen excellent de mener à bonne fin ce problème difficile et qui n'a du reste rien d'urgent ; le peuple vient de faire savoir qu'il attend, pour se prononcer, qu'il lui soit offert une meilleure solution. »

#### La Suisse libérale :

« D'un autre côté, le peuple suisse a voulu, croyons-nous, arrêter les autorités fédérales dans la voie de la centralisation à outrance où elles se lancent trop aisément. Demander aux électeurs, à quelques semaines de distance seulement, de mettre en mains de la Confédération des ressources plus grandes, par les tarifs douaniers, de donner à cette même Confédération le monopole des billets de banque et lui attribuer la propriété des chemins de fer, c'était raide. C'était réclamer en faveur du pouvoir central une puissance énorme au détriment des cantons. C'était confisquer successivement au profit de l'Etat deux des domaines les plus importants de l'initiative privée. Consulté, le peuple a mis un frein vigoureux à cette manie dangereuse de tout centraliser. Nous espé-

rons que son attitude d'hier sera comprise à Berne. »

#### Le National suisse :

« Ce n'est pas le principe de la nationalisation des chemins de fer qui a reçu dimanche un échec, mais l'opération financière tendant à mettre en mains de la Confédération le meilleur des réseaux suisses. Cette opération financière a fourni aux amateurs de l'équivoque un champ d'action dont ils ont profité largement. Un grand nombre de votants l'ont mal comprise. Que de gens croient encore à l'heure présente que la Confédération se proposait de remplacer une action du Central valant selon eux 700 francs au plus par un titre de rente valant également selon eux 1,000 fr. tout net, qu'on permettait dès lors aux porteurs d'actions de réaliser un bénéfice effectif de 300 fr. par titre, de trente millions en tout !

« A cette cause de rejet s'en joignent d'autres. Le fait que des financiers d'Allemagne et de confession israélite, possesseurs du plus grand lot d'actions du Central, furent mêlés aux pourparlers ayant déterminé une promesse de cession de ce réseau à la Confédération, suscita des préventions qui dégénèrent dans quelques journaux en une campagne presque antisémite ; c'était sortir de la question et faire du sentiment mal à propos ; on n'eût pas acheté à plus bas prix auprès des financiers chrétiens et suisses.

« La question de nationalisation sera reprise. Si nous en croyons ce qui se dit, elle va même l'être sous peu. Et il est à présumer que les autorités fédérales s'appliqueront tout d'abord à élaborer une loi générale qui fixe les principes de la future exploitation des chemins de fer suisses par la Confédération ; après quoi on rachètera selon les circonstances, mais probablement en laissant de côté pour jamais le système de l'échange d'un titre contre un autre, qui a si peu réussi cette fois et a été si mal compris, grâce aux commentaires inexacts répandus par les personnes hostiles.

« C'est le cas de s'écrier : L'achat du Central est mort, vive le rachat général ! »

### Traité de commerce

Il paraît que, pour gagner du temps, le gouvernement allemand aurait l'intention de

demander au Reichstag de ne pas renvoyer à une commission les traités de commerce qui vont lui être soumis, mais de les discuter immédiatement en séance. Cette procédure ne semble pourtant pas être du goût des députés; plusieurs journaux la combattent très vivement, déclarant que la question est assez importante pour qu'elle soit étudiée aussi sérieusement que possible; ils croient d'ailleurs que le chancelier sera plus à l'aise pour donner certaines explications particulières en parlant à la commission, et qu'il aura à dire bien des choses qui ne comportent pas la pleine lumière de la tribune. Dans un diner parlementaire que M. de Caprivi a offert, les députés ont beaucoup causé entre eux de toutes ces questions, mais le chancelier a continué de s'enfermer à leur sujet dans son mutisme.

— Le *Fremdenblatt*, de Vienne, dit que les traités de commerce ne seront pas soumis au Parlement avant mercredi ou jeudi.

— Le *Fremdenblatt* annonce qu'après les dispositions prises samedi après midi, il est certain que les traités de commerce avec l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, et, si c'est possible, le traité avec la Suisse, seront présentés à la Chambre des députés autrichienne.

— On dit que l'Italie est assez disposée à faire bon accueil aux propositions de la Suisse pour la stipulation du nouveau traité de commerce entre les deux pays, sauf celles ayant trait aux machines et aux tissus.

— Une note officieuse de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* confirme la nouvelle que des pourparlers commerciaux avaient été ouverts à Rio-de-Janeiro entre l'Allemagne et le Brésil vers la fin d'octobre. La crise récente les a naturellement interrompus, mais la publication de la susdite note semble indiquer que l'on attend leur reprise sous le gouvernement actuel. J'entends seulement dire qu'on doute que le Brésil soit disposé à accorder dès l'abord la clause de la nation la plus favorisée, mais, pour plus d'une raison, le gouvernement brésilien va se montrer conciliant sous d'autres rapports presque équivalents.

— Le gouvernement français vient de faire distribuer aux Chambres le projet de loi qui l'autorise à fixer provisoirement les relations commerciales de la France avec l'étranger.

Il se compose de deux articles: le premier concerne les conventions qui n'ont pas un caractère douanier, c'est-à-dire les arrangements consulaires, judiciaires, maritimes, et les accords relatifs à la propriété littéraire, artistique ou industrielle. Le gouvernement demande l'autorisation de proroger celles de ces conventions qui expirent le 1<sup>er</sup> février prochain. Le second article est relatif aux douanes; il autorise le gouvernement à concéder le tarif minimum aux pays qui bénéficieraient aujourd'hui du tarif conventionnel et qui appliqueraient aux marchandises françaises leurs tarifs les plus réduits.

Le *Journal des Débats* fait observer, avec raison, que, pour offrir un tarif minimum, il faut au moins savoir en quoi consistera ce tarif qui, pour le moment, n'est pas fixé. Les négociations ne pourront s'engager utilement que lorsque ce double tarif existera; et comme il est fort douteux, en supposant les circonstances les plus favorables, que les pays à qui on offrira ce corset de force se montrent très empressés à l'endosser, les traités, pendant ce temps, arriveront à l'échéance. Sous quel régime la France, et ses anciens alliés commerciaux, vivront-ils pendant cet interrègne? C'est ce que personne n'a l'air de savoir.

Quant aux autres conventions, non dou-

nières, dont l'Etat demande à être autorisé à signer la prorogation, cette autorisation risque fort de rester purement platonique. En effet, les Etats qui ont avec la France des conventions de cette nature, les ont, pour la plupart, plutôt consenties que demandées; elles les ont signées en compensation de certains avantages douaniers, et ces avantages étant retirés, on peut s'attendre à ce qu'elles mettront peu de zèle à renouveler des conventions qui profitent surtout à la France.

Ce double tarif qui devait donner la possibilité de tout exiger sans rien accorder, était une invention merveilleuse, en supposant que tous les peuples se disputeraient l'honneur de se laisser lier les mains; mais, s'ils s'y refusent, ce sont les négociateurs français qui se trouveront porter leurs propres menottes.

— En prévision de l'échéance du 1<sup>er</sup> février 1892 de l'article 11 du traité de Francfort, on assure que l'Allemagne a l'intention de négocier avec la France pour un traité de commerce.

### L'exposition de Chicago

Dans sa séance du 2 décembre, la commission du budget du Parlement allemand a voté 900,000 marks pour la participation de l'Allemagne à l'exposition universelle de Chicago.

M. de Botticher, secrétaire d'Etat, a déclaré que les Allemands prendraient à cette exposition une part sinon très importante, du moins très satisfaisante.

En ce qui concerne la bijouterie, l'horlogerie, etc., les journaux allemands annoncent que les industriels, stimulés par les appels pressants du gouvernement, sont sortis de leur indécision et se préparent à figurer, avec le plus d'éclat possible, à Chicago.

Le gouvernement attache à cette participation une très grande importance, car il voit là un moyen de rendre l'industrie allemande maîtresse du commerce d'exportation dans cette partie de l'Amérique.

Quant à la France, le gouvernement et les industriels sont, jusqu'ici, restés dans l'inaction. Le *Moniteur de la bijouterie et de l'horlogerie* blâme cette attitude et, parlant de ceux qui soulèvent des objections, s'exprime comme suit:

« Aller à Chicago, disent-ils, serait vouloir nous jeter dans la gueule du loup. Nous porterions nos produits aux Américains qui s'empresseraient de les copier et, au lieu de développer notre commerce d'exportation, nous lui donnerions un coup dont il ne se relèverait jamais.

« Ce raisonnement, nous le connaissons de longue date, on nous l'a tenu à nous-même, maintes fois, quand nous voulions décider des fabricants français à publier dans nos colonnes des reproductions de leurs modèles nouveaux. Mais pas plus pour Chicago que pour nous, ce raisonnement ne nous paraît sérieux.

« Parbleu, oui, les Américains, les Allemands et bien d'autres copient nos modèles! Mais croit-on vraiment qu'ils aient pour cela besoin qu'on les porte dans leur pays ou qu'un journal les reproduise? Ne leur est-il pas très facile de faire acheter chez le fabricant l'objet qu'ils veulent imiter ou même plus simplement de le faire copier à une vitrine?

« Il faut y prendre garde. Qu'on le veuille ou non, les produits français figureront à Chicago, mais, si la France s'abstient, ils y figureront sous des marques étrangères,

comme cela se passe partout, où les Allemands, par exemple, sont maîtres du marché. »

### Les importations étrangères au Japon en 1890

Le montant total des importations au Japon, en 1890, a été de 81,000,000 yens (le yen vaut actuellement environ 4 fr.). L'augmentation sur l'année précédente est de 15,000,000 yens; c'est la plus considérable qui ait jamais été constatée.

L'Angleterre vient toujours au premier rang avec 26,000,000 yens; puis les Indes avec 8 millions; la France ne vient qu'au huitième rang avec près de 4 millions de yens.

On ne peut que considérer avec étonnement la situation du commerce français dans cette région et la lenteur de ses progrès. Sans doute il accuse, par comparaison avec l'année 1889, une augmentation de 535,000 yens, égale à peu près à celle du commerce anglais. Mais il est bien plus malaisé d'accroître un chiffre d'affaires quand il est arrivé à 26 millions que quand il est à 3 seulement; et, d'ailleurs, si les Anglais d'Angleterre n'ont augmenté leurs opérations avec le Japon que de 500,000 yens, ceux des Indes ont augmenté les leurs de 1,700,000, ceux de Hong-Kong de 1,400,000. Et si on regarde d'autres concurrents, on voit les importations des Etats-Unis grandir de 700,000 yens, et enfin celles de l'Allemagne passer de 4,900,000 à 6,850,000 yens.

Si maintenant on entre dans le détail des diverses marchandises, on s'aperçoit que les fournitures de la France se composent à peu près exclusivement de mousselines de laine, les satins et les fils ne formant qu'une partie peu importante. La Grande-Bretagne, au contraire, tout en ayant réussi à s'assurer la vente à peu près exclusive de certains articles, tels que les cotonnades et les shirtings, importe pourtant, dans une proportion plus ou moins forte, tous les articles qui se consomment au Japon. Quant à l'Allemagne, tout en embrassant un nombre d'articles moins important, elle a fourni, pour des sommes d'argent appréciables, les tissus de laine, notamment les flanelles, les métaux, les machines, les médicaments, les couleurs et le papier.

Il nous paraît bien improbable que, sur tant d'articles différents qui ont un marché au Japon, il ne s'en trouve pas que la France puisse fabriquer à des conditions permettant d'entrer en concurrence avec l'étranger. Quand on a des rivaux aussi ardents et intelligents que les Anglais et les Allemands, il semble bien imprudent de s'en tenir à la fabrication et à la vente à peu près exclusive d'un seul article, qu'ils sont à tout moment susceptibles d'imiter et de fournir.

### NOUVELLES DIVERSES

**Recettes des péages.** — Les recettes des péages de novembre 1891 ont été de 2,739,287 fr. 44, soit 302,464 fr. 68 de plus qu'en novembre 1890. Du 1<sup>er</sup> janvier à fin novembre 1891, les recettes ont été de 28,088,249 fr. 61, soit de 239,284 fr. 88 de moins que pendant les onze premiers mois de 1890; il est probable que ce léger recul sera plus que compensé par les excédents de recettes qui s'annoncent pour le mois de décembre, étant donnée l'importation considé-



nable de marchandises qui ira s'accroissant à mesure qu'approchera la date fatale du 1<sup>er</sup> février 1891.

**Nouveau journal.** — Nous avons annoncé, dans notre numéro du 2 courant, qu'un nouvel organe, *le Socialiste*, allait paraître. A ce sujet, on nous écrit :

« J'ai l'avantage de vous renseigner, en réponse à votre communiqué de ce soir, que le « Comité de rédaction du journal *le Socialiste* n'est pas encore nommé », aucune personne n'a été pressentie à cet égard ; par contre, la fondation de cet organe romand du Parti *socialiste-démocratique*, a été votée et subventionnée par l'unanimité du Congrès d'Olten, du 29 novembre dernier, sur la demande de la Fédération ouvrière jurassienne, laquelle a fixé le siège de l'administration de ce journal à Saint-Imier, sous la direction de son Comité central.

« Henri HOUST,  
membre du Comité central  
de l'Arbeiterbund. »

**Emigration.** — Le consulat suisse de Chicago renouvelle sa recommandation à nos compatriotes de ne pas venir dans cette ville chercher du travail. Toutes les places sont prises et les nouveaux arrivants, ignorant souvent la langue anglaise, ne trouvent pas d'occupation et tombent à la charge des quatre Sociétés suisses de secours qui ne peuvent suffire à la tâche.

**Tarif Mac-Kinley.** — Le *Daily News* publie une dépêche de New-York disant qu'à la suite du tarif Mac-Kinley, les revenus des douanes, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, accusent une diminution de 36 millions de dollars.

## VARIÉTÉ

### Le travail accompli par une montre

Combien de personnes portent des montres, sans songer une seule fois à ce qu'une montre a à accomplir dans le cours d'une seule année, et pourtant tout le monde en exige de bons services pendant de longues années !

Cependant si ce mécanisme doit prendre le chemin de l'atelier de l'horloger, que celui-ci déclare au propriétaire que la montre est usée, qu'elle devrait être rhabillée, que telle ou telle partie devrait être remplacée, s'il lui dit surtout qu'il devrait se procurer une montre neuve, attendu que la vieille n'est plus en état de répondre aux exigences qu'on lui impose, il n'est pas rare de voir l'étonnement et la colère du porteur prendre les dernières proportions.

Si le propriétaire s'était jamais rendu compte du travail que la montre doit accomplir, il est à supposer qu'il aurait tenu un tout autre langage.

Les montres en usage sont calculées, la plupart, pour donner 5 balancements par seconde, 300 par minute, 18,000 par heure, 432,000 par jour, 157,680,000 par an !

Dans les montres à ancre pour hommes, le balancier a généralement 18 millimètres de diamètre, par conséquent 56 millimètres 52 de contour. Or, si on estime qu'à chaque oscillation, un point extérieur parcourt un seul contour (dans les bonnes montres il en parcourt jusqu'à un et demi) et qu'on additionne le chemin parcouru par ce point à chaque mouvement, on voit qu'il fait par seconde 28 cm. 25 ; par minute 16 m. 29 ; par heure 1 kil. 17 ; par jour 24 kil. 408, et

par an 8,908,920 kil., accomplissant la longueur d'un voyage autour du monde en moins de quatre ans et demi.

Si on considère que les axes des mouvements n'ont qu'un quart de millimètre de diamètre, et qu'une montre marche nuit et jour, d'année en année, on pourra se faire une idée juste des prétentions gigantesques qu'on a envers cette machine, la plus petite entre toutes.

### COTE DE L'ARGENT

du 8 décembre 1891

Facturé aux monteurs de boîte.

L'argent 800 laminé et fil à fr. 131. 50 le kilo				
id. 805	id.	id.	» 132. 30	id.
id. 875	id.	id.	» 143. 65	id.
id. 900	id.	id.	» 147. 65	id.
id. 935	id.	id.	» 153. 30	id.

En baisse moyenne de fr. 0 35 par kilo sur la dernière publiée.

**Liste des marchands horlogers actuellement à la Chaux-de-Fonds à l'hôtel de la Fleur-de-Lis : Liste dressée lundi 7 décembre 1891, à 5 heures du soir : MM. Salasnik, Russie. — Hartsilber, Russie.**

Le rédacteur responsable : Fritz HUGUENIN.

## FABRIQUE DE BOITES

argent et galonné

Variétés pour tous pays. — Boîtes Dueber, Box cases, etc.

USINE HYDRAULIQUE

# KRAMER & MOSER

BIENNE

Plusieurs récompenses aux expositions

Médaille d'argent Paris 1889

1871

## FABRIQUE DE JOYAUX

EN TOUS GENRES

pour mouvements d'horlogerie

en un mot, tout ce qui se fait en pierres pour le mouvement de la montre, pour boussoles, télégraphes, distributeurs d'eau, etc.

# L.-E. JUNOD

à LUCENS (Suisse)

Marque de fabrique

Maison fondée en 1850 occupant

plus de 800 ouvriers

VENTE EXCLUSIVEMENT EN GROS

Achat et vente de diamants, rubis, saphirs, chrysolithes et grenats bruts

Pierres de couleur taillées pour Bijouterie

Taille de 1<sup>re</sup> qualité



Récompensée à Londres en 1862 et à la Chaux-de-Fonds en 1881

AUX MARCHANDS DE FOURNITURES

1261

## BUREAU TECHNIQUE D'HORLOGERIE

### Charles HOURIET, Couvet (Suisse)

### ETUDE DE CALIBRES

montres simples et compliquées, moyen mathématique exact d'amplification ou réduction.

Installation complète de fabriques d'ébauches et de montres.

Méthode de fabrication spéciale pour parfaite interchangeabilité.

Confection des pointeurs, modèles, filières, jauges, étampage, anglage des ponts, etc.

1218

MACHINES-OUTILS SIMPLES ET AUTOMATIQUES

Devis. Renseignements. Conseils.

## HOTEL DE BIENNE

(BIELERHOF)

vis-à-vis de la gare

Etablissement recommandable à MM. les voyageurs de commerce touristes ainsi qu'aux Sociétés.

Bonne cuisine — Vins naturels — Chambres à différents prix — Grandes

salles — Bains et douches à l'hôtel — Table d'hôte à midi 10 minutes

— Plats du jour — Restauration à la carte à toute heure — Exposition

permanente de montres. Tous les mardis, marché d'horlogerie. 931

Se recommande

C. RIESEN-RITTER, propriétaire.

## AVIS

L'imprimerie de la *Fédération horlogère suisse* se recommande à MM. les Horlogers et aux Sociétés pour l'exécution prompte et soignée de tous les travaux dont ils ont besoin.

**U**n monteur de boîtes, établi à la Chaux-de-Fonds, demande la représentation d'une fabrique de boîtes. 1584

S'adresser sous chiffre 1891 à l'expédition.

## FABRIQUE D'HORLOGERIE Frères Bergeon

LOCLE (Suisse)  
Maison à Livourne (Italie)

Chronomètres de poche, bulletins d'observatoire. — Montres de précision, bulletins de réglage. — Montres civiles en tous genres (spécialités italiennes). — Spécialités de grandes secondes indépendantes, trois fonctions, échappements cylindre et ancre, mouvements ayant un seul corps de rouage et un seul barillet. Brevetées en Suisse, en France et en Belgique. 1383

Récompenses obtenues: Diplôme d'honneur, Zurich 1883, Médaille, Anvers 1885, Médaille d'or, Paris 1889.

Fabrique de verres de montres  
en tous genres 1632

Ancienne Maison TASTOIX & BASTARD

**J. BASTARD & REDARD**  
21, QUAI DES BERGUES, 21  
**A GENÈVE**

## On cherche

des fabricants de montres argent, cylindres 13 lignes, savonnettes, genre espagnol. 1581  
Envoyer les adresses avec prix, sous initiales **A. B.** au bureau du journal.

## VERRES DE MONTRES

en tous genres. 1431

Vente en gros et détail.  
**Auguste Gindraux,**  
Industrie 4  
**BIENNE.**

Mille francs de primes



pour 1892

En vente dans toutes les  
librairies

Editeur:

**CH. GROS, FILS**  
St-Imier. 1523

## UN CHEF D'ATELIER

de dorages de roues et mouvements récemment installé pour faire 40 à 50 boîtes par jour, adoucissage compris, désire entrer en relations avec quelques fabriques. Travail soigné et prix modérés. S'adresser sous initiales **G. S. 1000**, à l'administration du journal. 1578

## L. MARILLIER-DENZLER

FABRICANT D'HORLOGERIE  
NEUVEVILLE

Montres à seconde au centre  
Montres à quantième et seconde au centre  
Montres ancre qualité supérieure  
Calibres spéciaux Brevetés. 1583

## FABRIQUE DE BOITES

ARGENT, GALONNÉ, MÉTAL ET ACIER

## SCHLATTER ET FLOTRON

MADRETSCH — BIENNE

Travail à la machine,  
par les procédés les plus perfectionnés

PREMIÈRES MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS:  
de Bienne en 1880, de Zurich en 1883,  
1305 de la Chaux-de-Fonds en 1881.

## A. DOUARD

1364

## FABRIQUE D'HORLOGERIE BIENNE

Maison fondée (SUISSE) en 1857

MONTRES EN TOUS GENRES  
or, argent, nickel et acier

MONTRES 10 A 28''

MONTRES DE VOYAGE  
avec et sans quantième

SPÉCIALITÉS POUR L'ANGLETERRE

MONTRES-BRACELETS

BRACELETS PORTE-MONTRES

MONTRES FANTAISIE

HORLOGERIE GARANTIE

## HORLOGERIE GARANTIE

## CH<sup>S</sup> E. LAUBSCHER-GROSJEAN

67 RUE DU PARC CHAUX-DE-FONDS RUE DU PARC 67

Brevet 1712 — Brevet 3751

Spécialité de montres à quantième et phases de lune  
en tout genres

**Nouveau Système perfectionné Brevet No. 3751**

Ce système permet de faire jouer tous les quantième à volonté, lors même que les fonctions automatiques se font.

Cette nouvelle invention a un grand avantage sur toutes les autres montres à quantième.

Mise à l'heure spéciale pour pièces à verre (Déposée)

Toutes ces montres à quantième se font en 12 genres différents sur pièces à verre et savonnettes en petites et grandes pièces. 1563

Montres double tours d'heures simplifiées.

## VVE LOUIS MULLER

Rue centrale Nr. 18 BIENNE Rue centrale Nr. 18. [1469

## HORLOGERIE EN TOUS GENRES

SPECIALITÉS: Remontoirs 10 et 11'', acier, argent, or et celluloïde, Boules,  $\frac{1}{2}$  Boules, Breloques, Bracelets et autres Fantaisies, Pendulettes.

Boules presse-lettres 28'' avec et sans étriers.

## SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DE SELZACH

E. BENOIT, directeur.

## MONTRES EN TOUS GENRES

Calibres et genres spéciaux réservés  
sur demande.

## EXPORTATION

Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, le bureau est à  
Bienne, Quai du bas, 17

1486